

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-075

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNAL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Olivia ROBERT ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-José GARCIA donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNAL (adjoint) ; M. Emile COHEN donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (Maire) ; M. Vincent FRIDRICI donne pouvoir à M. Thibaut LE NORMAND ; M. Damien JACQUEMONT donne pouvoir à M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Jérôme FRANÇOIS donne pouvoir à Mme Patricia GARCIA.

Membre absent : aucun.

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 33

OBJET ORGANISATION D'UN VOYAGE DE MEMOIRE A AUSCHWITZ-BIRKENAU

La Ville d'Écully est engagée dans l'éducation des jeunes au devoir de mémoire. La visite d'un lieu commémoratif authentique est une expérience éducative unique.

L'Amicale des Déportés d'AUSCHWITZ, dont le siège social est établi à Lyon, organise une journée « Études et Mémoire », le 29 novembre 2023, durant laquelle des élèves Ecullois collégiens visiteront successivement le camp-musée d'Auschwitz, camp de travail puis d'extermination situé dans l'enceinte d'une ancienne caserne polonaise, puis le camp de Birkenau, camp d'extermination, où un très grand nombre de Juifs ont été exterminés dans le cadre de l'application de la « solution finale ».

Ces lieux, émotionnellement chargés, sont devenus le symbole de terreur, de génocide et de Shoah pour le monde.

L'objectif est de développer un avertissement, comme le voulurent les fondateurs du musée, de comprendre l'Europe d'après-guerre et le monde grâce à une confrontation directe avec les restes de notre histoire. Les élèves pourront approfondir leurs connaissances sur la Seconde Guerre mondiale, Auschwitz et l'Holocauste.

L'aridité du lieu, l'austérité des bâtiments visités, et le contact avec la mémoire vivante et présente, rendront explicites les itinéraires tragiques des déportés, et donneront une rare densité pédagogique au voyage que feront les élèves.

Le camp-musée abrite des collections, archives, un centre scientifique, de conservation, d'édition et un Centre international pour l'éducation.

Le Centre international organise la journée d'études. Préalablement à la visite, les élèves pourront accéder aux ressources en ligne.

Huit élèves volontaires et quatre accompagnateurs participeront au voyage d'études à AUSCHWITZ-BIRKENAU, le 29 novembre 2023.

Le coût par personne est de 390 €, ce qui représente un coût total de 4 680 € pour 12 personnes. Ce coût couvrira les frais de transport, de déjeuner et de visites guidées sur place.

La Ville d'Écully souhaite financer ce voyage à hauteur de 4 680 €.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

La Commission Enseignement réunie le 13 septembre 2023 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

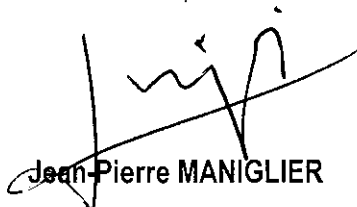
A l'unanimité, par 33 voix pour,

- Acte l'organisation et le financement du voyage de mémoire des élèves écullois à AUSCHWITZ-BIRKENAU le 29 novembre 2023 ;
- Approuve le montant de 4 680 € de frais de voyage qui seront versés à l'Amicale des Déportés d'AUSCHWITZ ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 - article 6574.

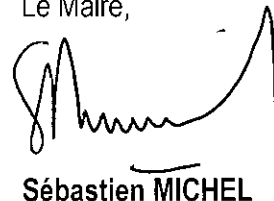
Ainsi délibéré,

A Écully, le 25 septembre 2023

Le Secrétaire,


Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le 29 SEP. 2023

Le Maire


Sébastien MICHEL

Acte à classer

2023-075

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-29T09-54-26.00 (MI247824035)

Identifiant unique de l'acte : 069-216900811-20230929-2023-075-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Organisation d'un voyage de mémoire à AUSCHWITZ

Date de décision : 29/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.3. Subventions accordées à des associations

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DELIB_2023-075.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 29/09/23 à 09:54

Date 29/09/23 à 09:54

Date 29/09/23 à 10:26

Par [BOUTET Catherine](#)

Par [BOUTET Catherine](#)